

À grand renfort de communication, le ministre a invité tous les personnels administratifs à suivre en direct le 26 mai sa communication dans le cadre du Grenelle de l'Éducation pour y annoncer des avancées remarquables pour tous les personnels de l'Éducation nationale...

À l'issue de cette communication, nouvelle information aux personnels administratifs pour leur signaler qu'ils pouvaient voir un communiqué à leur intention sur « youtube » et un lien vers les mesures prévues sur 2021 et 2022. Nous avons bien entendu lu avec attention la totalité des informations sur le site internet du ministère...

Beaucoup d'informations sur certains corps avec des montants en millions d'euros... et une infographie bien détaillée pour les personnels enseignants, de direction...

En revanche, pour les personnels administratifs...

Il nous a fallu une loupe pour chercher le peu voire le quasi rien prévu et ce dans des délais incertains et des montants non chiffrés...

Que dire de la proposition dans ce Grenelle, dans le cadre du plan de requalification de la filière administrative, dès 2022, d'accueillir en détachement une centaine de personnels enseignants et CPE volontaires, accompagnés et formés par les IRA.

C'est donc cela le fameux plan de requalification ? De qui se moque-t-on ? Si ce n'est pas une volonté de monter les personnels administratifs contre les enseignants, cela y ressemble fortement. Est-ce un moyen de combler les postes vacants faute d'attractivité liée particulièrement à la faiblesse des montants indemnitaires ?

Le ministre demande que soit créé « un cadre régalien dans chaque rectorat avec 4 angles du carré qui seraient les valeurs de la République, [Lutte contre] radicalisation, violences, harcèlement ». Mais une des premières fonctions régaliennes ne devrait-elle pas être de garantir l'égalité pour tous à l'école de la République ?

Au SPASEEN-FO, nous estimons que cette égalité ne peut exister sans fonctionnaires garants du service public. Or, l'externalisation vers le privé de nombreuses missions ou la volonté de remplacer les fonctionnaires par des dispositifs visant à dépecer les services publics ne peut garantir d'égalité de traitement ! L'Éducation nationale ne doit pas être à géométrie variable mais doit garder une ligne de conduite respectueuse des conditions de travail de tous les personnels, à l'inverse d'une éducation territorialisée !

Au gouvernement et au ministre, nous disons : il est temps de ranger le bâton et d'arrêter de nous faire prendre des vessies pour des lanternes...

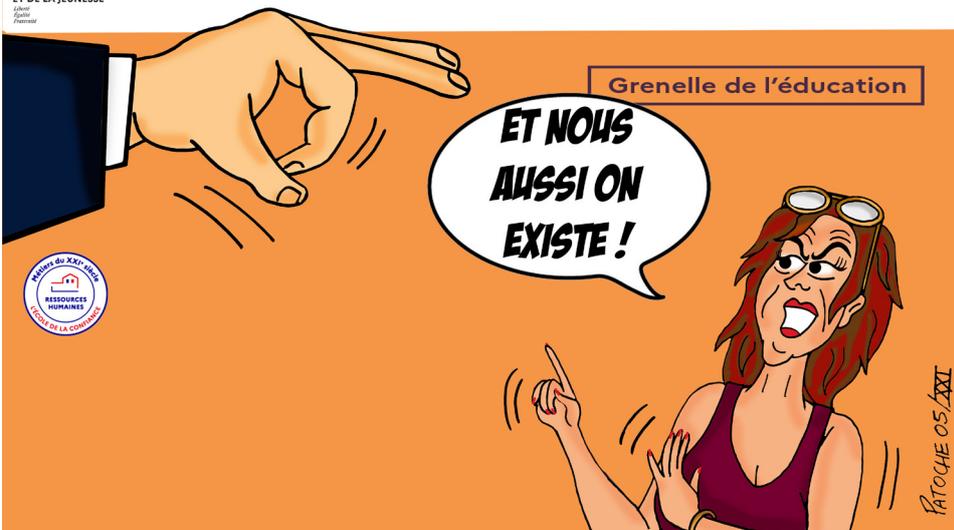
Ni le SPASEEN-FO, ni les personnels, ne revendiquent la mise en place d'un observatoire du bien-être.

Ce que veulent les personnels, c'est la création d'emplois à la hauteur des besoins, la revalorisation du point d'indice, une véritable politique de requalification pour permettre à tous les agents une progression de carrière et l'égalité de traitement de toutes et tous.

Alors, stop aux surcharges de travail, stop aux suppressions de postes, stop aux mutualisations, stop aux velléités de privatisation camouflées comme dans la Somme, stop à la mise en place de plateformes et de chatbot, stop au gel du point d'indice mais OUI à revalorisation immédiate des salaires (183 euros immédiatement et sans contrepartie) et ouverture de vraies négociations.

Il est encore temps monsieur le ministre également d'arrêter de rendre des crédits sur le dos des personnels administratifs ! Il est encore temps de revoir votre copie.

Montreuil le 31 mai 2021



Encore une fois, est-ce un oubli ou un désintérêt total pour les plus de 49000 agents que nous sommes ?

Il est vrai que fut un temps nous étions plus de 69000 mais ce temps est bien révolu...

Après avoir dégraissé largement l'effectif des personnels administratifs, après avoir gelé le point d'indice et considérablement diminué le pouvoir d'achat des personnels, après avoir méprisé les personnels de toutes les catégories, encore une fois ce gouvernement se moque de nous !

Que dire des conditions de travail des collègues qui assurent aussi bien en EPLE qu'en Services déconcentrés la continuité du service public sans compter leurs heures, souvent au détriment de leur vie privée et de leur santé...avec comme récompense la non attribution pour un grand nombre de la prime Covid! Et que dire du télétravail à marche forcée sans compensation des coûts engendrés...